

convaincu que tous ces projets soient viables. Certaines de ces industries vont périr, je pense, dès que l'effet du capital qui leur a été injecté cessera de se faire sentir. A mon sens, ces entreprises n'ont pas de profondes racines; l'incertitude les guette et il se peut que des sommes de \$10,000, \$15,000 ou \$25,000 accordées ici et là aient été tout bonnement gaspillées. Dans certains cas, ces subventions sont peut-être liées à des dettes politiques. Quoi qu'il en soit, je crois que certaines d'entre elles ne sont pas productives. De toute façon, le ministre de l'Expansion économique régionale est censé avoir dit qu'il ne peut fournir de fonds à diverses régions pour y alléger le chômage alors que l'économie nationale fléchit et que le gouvernement doit d'abord s'efforcer de relancer l'ensemble de l'économie.

Qu'est-il arrivé? Il y a ici un étrange paradoxe. Le ministre a maintenu une surtaxe imposée comme mesure déflationniste et j'ajouterais qu'elle a été imposée à tort, car ce n'était pas la façon indiquée de combattre l'inflation à laquelle nous faisons face. De fait, je dirais que la surtaxe était encore plus inflationniste, car elle représente un élément important dans le calcul du salaire net et des revendications salariales faites par les syndicats ouvriers, assurément par quiconque examine le montant de ses gains ou de son salaire net. C'est ainsi que la surtaxe de 3 p. 100 sur l'impôt sur le revenu s'est répercutée sans tarder sur le régime de fixation des prix.

• (3.30 p.m.)

De toute façon, nous trouvons un instrument fiscal déflationniste dans un document budgétaire qui met l'accent sur l'expansion du début à la fin. Je me demande quelle est sa raison d'être dans un document de ce genre. Est-ce parce que nous engageons un combat sur deux fronts: d'un côté, en combattant l'inflation au moyen d'une surtaxe et de l'autre en cherchant à relancer l'économie? Quel comportement le ministre des Finances demande-t-il au Parlement et aux Canadiens d'adopter par suite de ces propositions? Le ministre nous impose maintenant un dédoublement de personnalité.

Que propose le budget? Examinons certains de ses points saillants. Les prestations d'assurance-chômage augmenteront immédiatement de 10 p. 100. J'en ai parlé l'autre soir. Un budget n'était pas nécessaire pour cela, monsieur l'Orateur, car les crédits supplémentaires à cette fin ont été déposés vendredi dernier. Dans quelle mesure cette disposition nous permettra-t-elle de combattre le chômage élevé cet hiver? On estime qu'au cours de l'hiver et jusqu'au 1^{er} avril, un montant de 31 millions de dollars sera disponible et le solde de 23 millions sera trouvé dans le courant de l'année, ce qui fait en tout 54 millions. C'est cet hiver, d'après moi qu'il faut nous attaquer au chômage massif. A mon avis, monsieur l'Orateur, le moins que l'on puisse dire c'est qu'il s'agit d'une piètre mesure, d'une demi-mesure tout au plus.

Des prêts s'élevant à 150 millions de dollars seront aussi consentis aux provinces grâce à une caisse qui assurera le financement de programmes propres à créer

[L'hon. M. Lambert.]

des emplois l'année prochaine. Certains ont applaudi à cette proposition. Mais je signale qu'il s'agit de prêts qu'il faudra rembourser. Nous n'en connaissons pas les modalités. Toute province qui veut participer à ce programme doit déterminer tout d'abord si elle a besoin de travail, quelle sera sa part du financement et comment l'argent sera remboursé. A moins de tenir compte de ces considérations, surtout en ce qui concerne le remboursement du prêt, les provinces s'exposeront au gaspillage et à la faillite.

Je suis sûr qu'aucun gouvernement provincial ne voudrait participer à ce genre de programme. Quelle proportion de ces 150 millions aidera donc à résoudre le chômage cet hiver? Quarante millions, peut-être. Il sera aussi intéressant de connaître les conditions dans lesquelles les provinces auront droit à ces prêts. S'agira-t-il, comme le laisse entendre l'exposé budgétaire, du genre de prêt que l'on consentait aux termes de l'ancien programme des travaux d'hiver et dans le cadre duquel on emploie des gens qui normalement ne travailleraient pas à de tels travaux? S'il en est ainsi, les nantis recevront davantage. Pour nous attaquer au problème du chômage, il nous faut embaucher des hommes qui n'ont pas été employés ou qui risquent de perdre leur emploi. C'est le seul moyen de combattre le chômage.

Les provinces se partageront donc ces 40 millions suivant une formule compliquée. Ainsi, l'Alberta aura droit à 4 millions dont 40 p. 100, soit 1.6 million, seront affectés d'ici le 31 mars prochain. Que je sache, cette somme ne sera pas d'une très grande utilité. Après tout, quelles sont les municipalités qui vont remplir toutes les formalités administratives pour saisir le gouvernement provincial de leurs programmes? Il se peut que le gouvernement provincial dispose lui-même d'un programme qu'il ne faudrait pas des semaines à mettre au point pour trouver du travail à des hommes. Cette proposition comporte un certain décalage et, sous ce rapport, elle ne fait rien pour remédier au chômage élevé cet hiver.

Une somme supplémentaire de 23 millions de dollars doit être affectée à divers ministères et organismes fédéraux pour accroître les immobilisations dans les régions où le taux de chômage est le plus élevé. Cette somme doit être dépensée avant le 31 mars. Jusqu'ici il n'y a pas eu de crédits supplémentaires dans ce domaine, ce qui revient donc à dire qu'on va réorienter les programmes de dépenses du gouvernement, et cela au profit de certaines régions où le taux de chômage est très élevé. Il ne s'agit pas là d'une injection de 23 millions de dollars supplémentaires, mais simplement d'une réorientation des dépenses.

Un montant de 20 millions sera affecté à la construction du nouvel aéroport international de Montréal, dont 5 millions doivent être dépensés avant la fin de l'année financière en cours. Je voudrais savoir si ces travaux sont sur le point d'être entrepris ou si cet argent ne doit servir qu'à financer la partie du programme dont la réalisation était déjà en cours. De toute façon, il y a eu affectation d'un montant de cinq millions de dollars. La